

SECTION INTERNATIONALE ESPAGNOLE DE MARSEILLE

DOSSIER D'INFORMATION

Code de section : 60000499

Établissements d'accueil : École Bonneveine, Collège Marseilleveyre, Lycée Marseilleveyre

ÉTABLISSEMENTS ET ENVIRONNEMENT DE LA SECTION

Équivalences entre les systèmes éducatifs français et espagnol :

SYSTÈME FRANÇAIS	SYSTÈME ESPAGNOL	ÂGE
Terminale (Lycée)	2º Bachillerato	17-18
Première (Lycée)	1º Bachillerato	16-17
Seconde (Lycée)	4º E.S.O.	15-16
3ème (Collège)	3º E.S.O.	14-15
4ème (Collège)	2º E.S.O.	13-14
5ème (Collège)	1º E.S.O.	12-13
6ème (Collège)	6º Educación Primaria	11-12

La Section Internationale Espagnole de Marseille est implantée au sein de la Cité Scolaire Marseilleveyre (Collège et Lycée) ainsi qu'à l'École Élémentaire Bonneveine. Ces établissements sont situés dans le 8ème arrondissement de Marseille, un secteur résidentiel privilégié, à proximité du littoral et du Parc National des Calanques. Cet environnement géographique et socioculturel offre un cadre serein et propice au développement d'activités éducatives et périscolaires. Il accueille un public scolaire d'horizons divers, démontrant un fort attrait pour un enseignement international et plurilingue d'excellence.

1. DONNÉES D'IDENTIFICATION DE LA SECTION

- **Nom de la section :** SECTION ESPAGNOLE DE MARSEILLE
- **Pays :** FRANCE
- **Adresse électronique de la section :** seccion.marsella@educacion.gob.es

Lycée

- **Nom de l'établissement :** LYCÉE MARSEILLEVEYRE
- **Adresse :** 83, Traverse Parangon, 13008 Marseille
- **Téléphone :** 04 91 17 67 00 **Télécopie :** 04 91 11 76 05
- **Proviseur :** M. ROBERTO CIAMPI
- **Courriel de l'établissement :** ce.0130038w@ac-aix-marseille.fr
- **Effectif total des élèves de l'établissement :** 1087
- **Effectif total des enseignants de l'établissement :** (1) 127
- **Professeurs d'espagnol affectés à la SIE :** (2) 4

- **Professeurs d'Histoire-Géographie** : (2) 9

Collège

- **Nom de l'établissement** : COLLÈGE MARSEILLEVEYRE
- **Adresse** : 83, traverse Parangon, 13008 Marseille
- **Téléphone** : 04 91 17 67 22 **Télécopie** : 04 91 17 67 28
- **Principal** : M. ROBERTO CIAMPI
- **Courriel de l'établissement** : ce.013192v@ac-aix-marseille.fr
- **Effectif total des élèves de l'établissement** : 1130
- **Effectif total des enseignants de l'établissement** : (1) 81
- **Professeurs d'espagnol affectés à la SIE** : (2) 3
- **Professeurs d'Histoire-Géographie** : (2) 7

École

- **Nom de l'établissement** : ÉCOLE ZAC BONNEVEINE
- **Adresse** : 109, avenue Zenatti, 13008 Marseille
- **Téléphone / Télécopie** : 04 91 72 17 24
- **Directrice** : Mme Muriel BORDA-TERSO
- **Courriel de l'établissement** : ecole.zenatti@cime.org
- **Effectif total des élèves de l'établissement** : 100
- **Effectif total des enseignants de l'établissement** : (1) 10
- **Professeurs d'espagnol affectés à la SIE** : (2) 1
- **Professeurs d'Histoire-Géographie** : (0) 0

Dates de création de la section

- **Lycée** : 1er septembre 1991
- **Collège** : 1er septembre 1992
- **École Azoulay** : 1er septembre 1993
- **École Bonneveine** : 2 septembre 2019

Situation administrative ⁽³⁾

- **Lycée** : APPROUVÉE (Mars 2005)
- **Collège** : APPROUVÉE (Mars 2007)
- **École ZAC Bonneveine** : CM1 (4ème année de primaire)

2. AUTRES SECTIONS INTERNATIONALES PRÉSENTES DANS LA CITÉ SCOLAIRE

- **Section arabe** : Collège et Lycée.
- **Section européenne (anglais)** : Lycée.
- **Section italienne** : Collège et Lycée.
- **Section EURO** : Lycée.

(1) Inclut le personnel enseignant des différentes Sections Internationales.

(2) Exclut les professeurs d'espagnol n'intervenant pas dans la section.

(3) Date d'approbation officielle ou de début de l'expérimentation.

La Section Internationale Espagnole (SIE) de Marseille s'inscrit dans le cadre du vaste programme d'action éducative à l'étranger promu par le gouvernement espagnol. Aux côtés des douze autres sections établies en France, elle constitue un pilier fondamental dans la consolidation des liens éducatifs et culturels tissés de longue date entre l'Espagne et la France.

Le fonctionnement juridique et administratif de la section est régi par l'Accord International Administratif relatif aux Sections Espagnoles en France, conclu entre le Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle du Royaume d'Espagne et le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports de la République Française (signé en mars 2021 et amendé en janvier 2023). Le Ministère espagnol assure la dotation financière et la sélection du corps enseignant (composé de fonctionnaires titulaires et, ponctuellement, de personnel contractuel). Pour les fonctionnaires de l'État espagnol, la durée maximale d'affectation sur ce poste est fixée à six ans.

Inaugurée en 1992, la SIE cohabite en parfaite synergie avec trois autres sections internationales (arabe, britannique et italienne) au sein du Collège et du Lycée Marseilleveyre. Les élèves y suivent un cursus élaboré conjointement par les ministères de l'Éducation des deux pays. Ce programme exigeant garantit une étude approfondie de la Langue et de la Littérature espagnoles, ainsi qu'un enseignement bilingue de l'Histoire-Géographie (dispensé à parité horaire, 50 % en français et 50 % en espagnol).

3. PROFIL DES ÉLÈVES DE LA SECTION

Pour l'année scolaire 2025-2026, la section compte un effectif total de **233 élèves** scolarisés. Au sein de nos classes, la très grande majorité des élèves est de nationalité française et partage son quotidien avec 10 élèves natifs d'Espagne, 12 élèves français d'ascendance ibéro-américaine ou espagnole, ainsi que 6 élèves possédant la double nationalité franco-espagnole et 2 franco-ibéro-américains. Cette riche mixité engendre un environnement de diversité linguistique et sociale qui stimule l'excellence académique.

À l'issue de leur scolarité au lycée, et sous réserve de réussite aux épreuves, les élèves se voient délivrer le Baccalauréat Français International (BFI), un diplôme de grand prestige. De même, au terme du cycle collège, les élèves sont préparés à l'obtention du Diplôme National du Brevet (DNB) assorti de l'option internationale. À titre indicatif, lors de la session précédente, 22 des 23 candidats présentés ont obtenu le BFI et 25 élèves ont décroché leur Brevet avec succès.

4. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Spécificités de la SIE de Marseille

Le cursus de la section obéit aux directives communes des autorités éducatives espagnoles et françaises, lesquelles procèdent à des révisions et actualisations régulières des programmes de Langue et Littérature ainsi que d'Histoire-Géographie.

Le dispositif de la SIE couvre à la fois l'enseignement primaire et secondaire. Il s'étend ainsi de l'École élémentaire au Collège (de la *6ème* à la *3ème*) et se poursuit au Lycée (de la *Seconde* à la *Terminale*).

Le parcours classique débute par une admission à l'École. Par la suite, moyennant un test de positionnement, les élèves intègrent la classe de *6ème* (à 11 ans), achèvent leur cycle de collège en *3ème* et poursuivent leur formation au lycée jusqu'en *Terminale*.

Face à l'attractivité et à la forte demande que suscite la section dans l'agglomération marseillaise, l'accès au Collège et au Lycée est conditionné par un processus de sélection rigoureux. À titre d'exemple, lors de la dernière campagne, 80 dossiers de candidature ont été examinés pour l'entrée au collège, aboutissant à l'admission de 51 élèves. Dans le cadre de ces procédures, le corps enseignant espagnol collabore activement en apportant son expertise technique à l'administration de l'Éducation Nationale française.

Implication du corps enseignant français au sein du dispositif

Au Collège, l'équipe bénéficie du concours de professeurs de Lettres français (postes à profil) qui viennent consolider l'enseignement de la Langue et de la Littérature en espagnol, un soutien qui se prolonge également au Lycée. Concernant la discipline Histoire-Géographie, l'enseignement est dispensé sous forme de co-intervention avec des professeurs du système français.

La collaboration avec l'équipe pédagogique française est permanente et des plus fructueuses. Elle se matérialise par l'organisation conjointe de voyages, d'échanges scolaires, de journées portes ouvertes, la préparation aux épreuves du BFI, l'harmonisation des critères d'évaluation en Histoire-Géographie et la participation aux jurys de recrutement.

Coordination de la section

La direction des études de la SIE planifie des réunions de coordination régulières (bi-mensuelles) réunissant l'équipe enseignante espagnole afin de veiller à la bonne mise en œuvre des programmes. Parallèlement, des relations institutionnelles soutenues sont entretenues avec les équipes de direction du Collège, du Lycée Marseilleveyre et de l'École Bonneveine, ainsi qu'avec les professeurs français rattachés à la section et les représentants des parents d'élèves.

Au Lycée, la co-intervention en Histoire-Géographie implique qu'une partie du programme français ainsi que des thématiques spécifiques à l'Espagne soient enseignées en espagnol, conformément à l'accord bilatéral. La synchronisation de ces enseignements s'effectue lors de réunions mensuelles et à l'occasion de la conception des projets de mobilité de l'année suivante. Pour l'année en cours, cette mission de co-enseignement est assurée par Mme Alauzet au Lycée, et par Mme Cartier, Mme Gâelle et M. Benjamin Thammavong au Collège.

Continuité pédagogique et ressources

Afin d'assurer une parfaite continuité, la Section dispose d'un petit entrepôt aménagé au Collège, affecté à la conservation du matériel pédagogique de la SIE et à l'archivage de la documentation administrative des années précédentes. De plus, une armoire est allouée dans une salle de classe pour le matériel didactique. L'ensemble du corpus réglementaire régissant le fonctionnement de la section y est précieusement archivé. Dans une optique d'actualisation des ressources, le Ministère de l'Éducation espagnol pilote des groupes de travail dédiés au renouvellement du matériel didactique spécifique aux disciplines de la section.

5. ÉVALUATION ET CERTIFICATION DES ÉLÈVES

À la fin de l'année de 3^{ème}, les collégiens peuvent se présenter aux épreuves spécifiques en vue d'obtenir la mention « internationale » au Diplôme National du Brevet. Celles-ci

consistent en deux oraux distincts en langue espagnole (l'un en Littérature, l'autre en Histoire-Géographie), dont la validation est impérative pour l'obtention de cette double certification franco-espagnole.

Durant le cycle terminal, l'objectif central est l'obtention du Baccalauréat Français International (BFI). Ce diplôme atteste non seulement de l'acquisition du socle commun du baccalauréat français, mais également d'un niveau d'excellence en Langue, Littérature, Géographie et Histoire de l'Espagne. L'examen comprend quatre épreuves spécifiques (un écrit et un oral pour chacune des deux disciplines enseignées en espagnol). Tout comme pour le *Brevet*, la réussite à ces épreuves est une condition sine qua non pour valider l'option internationale. L'obtention de ce diplôme ouvre par ailleurs le droit de solliciter l'homologation officielle vers le « Bachillerato » espagnol.

6. PROCÉDURE D'ADMISSION ET DE MAINTIEN

- **Critères d'admission :** Les enseignants espagnols et français conçoivent et évaluent de concert les épreuves d'admission. Pour l'entrée en *6ème*, le bilinguisme n'est pas un prérequis absolu ; la motivation de l'élève constitue un critère déterminant. Les candidats justifiant de connaissances préalables en espagnol sont soumis à une épreuve écrite (compréhension et expression) et à une épreuve orale (compréhension de texte et entretien). Pour intégrer le Lycée, les élèves issus du Collège doivent être titulaires du *Brevet* international et satisfaire aux mêmes tests de sélection que les candidats extérieurs.
- **Critères de maintien :** En règle générale, le maintien au sein de la SIE n'est pas autorisé pour les élèves en situation de redoublement. Face à des difficultés scolaires majeures, le coordinateur de la section, en concertation avec l'équipe pédagogique, est habilité à statuer sur la pertinence du maintien de l'élève dans le dispositif.

7. CERTIFICATIONS OFFICIELLES DE LANGUE (DELE)

Depuis la rentrée académique 2020-2021, les élèves de *Première* et de *Terminale* ont l'opportunité de préparer les diplômes DELE (niveaux B2 ou C1) délivrés par l'Institut Cervantès au nom du Ministère de l'Éducation d'Espagne. L'année dernière, 10 élèves ont été présentés pour l'obtention du niveau C1. Les candidats bénéficient d'une préparation spécifique au sein de l'établissement et se présentent aux sessions d'examen qui se tiennent au mois de mai.

8. INFRASTRUCTURES ET RESSOURCES MATÉRIELLES

La dotation matérielle de la SIE repose sur les infrastructures des établissements français d'accueil.

- Au Collège Marseilleveyre, une armoire a été mise à disposition dans une salle de classe pour le stockage du matériel didactique, ainsi qu'un petit entrepôt réservé aux archives et à la gestion administrative.
- L'intégralité des salles de classe du Collège et du Lycée (contrairement à l'École) est équipée de matériel informatique avec vidéoprojecteur et d'une connexion au réseau Internet.
- La salle des professeurs du Collège est dotée de 3 ordinateurs et de 2 photocopieurs, tandis que celle du Lycée met à disposition 7 ordinateurs et 3 imprimantes.

9. ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET RAYONNEMENT CULTUREL

- **Événements institutionnels** : Le calendrier est marqué par les célébrations annuelles du Jour de l'Hispanité (Día de la Hispanidad) et de la Fête de la Langue. L'équipe enseignante participe officiellement aux cérémonies de remise des diplômes du *Brevet* et du BFI. S'y ajoute l'organisation de la « Journée des Sections » au mois de mars.
- **Temps forts de l'année scolaire** : Sont organisées des activités commémoratives pour le Jour de la Constitution espagnole ainsi que le traditionnel jeu de l'« Amigo invisible » (Père Noël secret), qui s'achève en janvier par une dégustation de pâtisseries typiques à l'occasion de l'Épiphanie (Día de Reyes). Le septième art est également mis à l'honneur grâce à la participation au Festival de Cinéma Espagnol Horizontes et au Festival de Cinéma Latino-américain.
- **Cycle de Conférences** : Avec le soutien de la Consejería de Educación (Bureau de l'Éducation de l'Ambassade), des interventions portant sur l'histoire de l'art et la géopolitique sont animées par des experts universitaires et des invités de marque.
- **Mobilité et Échanges** : Au cours du mois de janvier, deux mobilités ont été réalisées sous l'égide du programme Erasmus+ : les élèves de *Première* se sont rendus à Lisbonne dans le cadre de notre jumelage avec le CI Francisco Giner de los Ríos, établissement espagnol de grand prestige, tandis que les élèves de *3ème* ont visité Séville. Les projets pour l'année scolaire 2026-2027 sont actuellement en cours d'élaboration, avec l'ambition d'organiser un voyage commun à Séville pour les niveaux de *3ème* et de *Première*.
- **Journée du Livre** : Traditionnellement célébrée en avril, la fête du livre s'accompagne de visioconférences et d'activités thématiques. Cette année, cet événement n'a cependant pu se tenir en raison de sa coïncidence avec les vacances de printemps.

10. ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ESPAGNE

L'établissement assure une mission d'information et un accompagnement personnalisé auprès des élèves désireux de poursuivre leurs études supérieures en Espagne. À cet effet, pour l'année scolaire 2025-2026, une conférence d'information destinée aux familles et aux élèves de la SIE a été organisée au mois de mars, animée par l'Adjoint au Secrétariat Général du Ministère espagnol.

Marseille, le 15 juillet 2026